



Loyers impayés depuis 2 mois

Par **LuciaLAINE**, le **26/02/2017** à **17:31**

Bonjour,

je suis propriétaire d'un studio meublé à Paris (75012).

La locataire ne règle pas son loyer depuis 2 mois malgré mes appels et Emails.

Quelle est la démarche à suivre pour régler ce problème et à quel coût?

Existe-t-il un moyen extrajudiciaire simple et rapide?

Merci vivement de votre réponse rapide.

Bien cordialement,
Lucia LAINE

Par **cocotte1003**, le **26/02/2017** à **17:38**

Bonjour, commencez par une LRAR de mise en demeure sous huitaine de vous régler les loyers dus sinon vous remettez le dossier à un huissier pour saisie, cordialement

Par **guil45**, le **06/04/2017** à **16:28**

Bonjour,

Pour avoir vécu la même chose, je vous conseille sans plus attendre d'aller voir un huissier,

qui délivrera un commandement de payer au locataire. S'il paye, tant mieux, sinon il faudra un jugement pour annulation du bail puis expulsion, ce qui prend des mois ...
Bon courage.
Gui

Par **goofyto8**, le **06/04/2017 à 17:34**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

Si le locataire refuse de payer à l'huissier et comme c'est une location meublée, vous pouvez changer les serrures pour l'empêcher de rentrer dans les lieux.

Par **morobar**, le **06/04/2017 à 18:31**

Bonjour,
Le principe est de ne pas tomber dans les conseils "batte de base-ball" et autres fusils à pompe, gros bras...
même si c'est parfois tentant.